



## RÉUNION DU CA

29 mars 2023

### Présent-e-s

Anis, Hùng, Mimi, Sergiu.

### 1 Constitution du Conseil d'administration (CA) et du bureau

Le conseil d'administration des Tigres de Grand Bourg est constitué de : Anis, Hùng, Mimi, Sergiu.

Le bureau des Tigres de Grand Bourg est constitué de : Anis (trésorier), Mimi (présidente), Sergiu (secrétaire).

### 2 Compte en banque

Il est décidé à l'unanimité d'ouvrir le compte de l'association dans la banque en ligne Qonto.

### 3 Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion sont les frais réglés par tout-e membre de l'Association qui n'assiste pas au cours. Ce type d'adhésion ouvre le droit de siéger au CA.

Il est décidé à l'unanimité que l'adhésion à l'Association sans pratique sportive au sein de l'Association est gratuite. Les frais d'adhésion sont donc de 0 €.

### 4 Cotisation

La cotisation est réglée par tout-e membre pratiquant dans les cours proposés par l'Association. Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les membres du CA ni du bureau.

Les dépenses couvertes par la cotisation sont les suivantes :

Dépense	€ / mois	€ / an	Commentaire
Salaire de Hùng	400	4000	10 mois
Assurance Association		145	+ 2 € / adhérent-e
Frais bancaires	9	108	12 mois
Affiliation Association FFKDA		125	
<b>Total</b>		<b>4378</b>	

Nous projetons 20 cotisations pour la première année. Une cotisation pourrait donc s'élever à 4378 € / 20 = 218,9 €. Il est décidé de fixer deux niveaux de cotisation :

Cotisation adulte : **250 € / an**

Cotisation enfant : **140 € / an**

Aucune de ces cotisations n'inclut le prix d'une licence FFKDA. Un-e adhérent-e se procurera la licence FFKDA à ses propres frais. Le prix d'une licence FFKDA s'élève à **37 € / an**. La licence FFKDA est obligatoire uniquement pour les participations aux compétitions. Elle n'est pas obligatoire pour suivre les cours dans l'Association.

Il est difficile aujourd'hui de prévoir l'équilibre des frais de l'Association pour l'année prochaine. Les potentiels déséquilibres de budget durant la première année sont à imputer sur le salaire de Hung.

En tant qu'enseignant, Hung ne règle pas de cotisation.

Il a été discuté sans statuer de proposer des cotisations dégressives :

1. dans le cas des inscriptions multiples au sein de la même famille,
2. dans le cas où l'adhérent-e ne suit que les activités du dimanche matin.

Il est proposé que les adhérent-e-s ne suivant que les activités du dimanche matin règlent une cotisation de 20 €. Il est également proposé que tou-te-s les adhérent-e-s pratiquant dans l'Association règlent la même cotisation, quels que soient les cours auxquels ils et elles assistent.

Aucune décision définitive n'est prise au sujet des cotisations dégressives.

Une réunion du CA à la fin du mois de septembre 2023 est prévue pour refaire un point sur les frais.

## 5 Fonds de roulement

Le fonds de roulement constitue l'argent que les fondateurs de l'Association déposeront dans son compte à sa création.

Il est décidé que les fondateurs non enseignants avancent leurs cotisations de l'année 2023/2024 pour former le fonds de roulement. Plus précisément, les versements suivants sont prévus à l'ouverture du compte en banque de l'Association :

	<b>Versement €</b>
Anis	250
Mimi	250
Sergiu	250
<b>Total</b>	<b>750</b>

Ces versements seront à effectuer par virement bancaire dès l'ouverture du compte de l'Association.

## 6 Confirmation des créneaux 2023/2024 auprès de M. Camara

M. Camara est notre contact auprès de l'agglomération Grand Paris Sud pour la distribution des créneaux.

Mimi reprendra contact avec M. Camara – avec Sergiu en copie des échanges – afin de formaliser les créneaux qui nous seront attribués pour l'année 2023/2024. Il s'agit notamment de formaliser l'attribution du créneau de mardi soir, de 21h à 22h30.

## 7 Investissements de l'Association

Le T-shirt de l'Association est offert par l'Association. Plus précisément, son prix d'achat est inclus dans la cotisation. Le prix d'un T-shirt devrait s'inscrire dans l'enveloppe de 15 €.

Il est décidé que la commande des T-shirts s'effectue après la rentrée, une fois la majorité des inscriptions finalisées. Cela permettra de commander précisément les T-shirts nécessaires, de bonne taille, sans avoir à gérer un stock nous-mêmes. Avant la distribution des T-shirts de l'Association, il est demandé aux adhérent-e-s de se présenter aux cours en T-shirt et pantalon noirs.

Le Võ phục est commandé sur frais supplémentaires à la demande de l'adhérent-e.

## 8 Règlement intérieur

Nous devons adopter un règlement intérieur – le document qui régit le déroulement des séances dans l'Association.

Il a été décidé de s'inspirer du règlement intérieur de l'association SCA2000 Viet Vo Dao Évry et de l'adapter à nos besoins et spécificités. Ce travail se fera en différé, avec concertation par messages texte.

## **9 Procédure d'inscription**

L'inscription et le règlement de la cotisation se fera par le biais du site HelloAsso. Mimi créera le compte de l'Association sur la plate-forme HelloAsso.

Il est décidé également de fournir la possibilité de s'inscrire en remplissant un formulaire papier et de régler la cotisation par chèque.